



Procès-verbal
Le jeudi 28 mars 2002 - n° 83

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté le 27 mars 2002, M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

La motion est adoptée.

Étude en commission plénière

La commission plénière étudie les crédits provisoires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

Avec la permission de M. Brouillet, président de la commission plénière, M. Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, dépose :

Copie du sommaire des crédits par programme.

(Dépôt n° 1039-20020328)

M. le président de la commission plénière avise M. Bissonnet, troisième vice-président, que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits provisoires.

28 mars 2002

À 12 h 11, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 79 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Les rapports annuels de la Société nationale du cheval de course, pour les exercices financiers terminés le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 ;
(Dépôt n° 1040-20020328)

Le rapport annuel du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

28 mars 2002

(Dépôt n° 1041-20020328)

M. Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, dépose :

Le plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006.

(Dépôt n° 1042-20020328)

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

Les réponses aux questions écrites de M. Fournier (Châteauguay) concernant le parachèvement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil. (Questions 40, 41 et 42, *Feuilleton et préavis* du 12 décembre 2001.)

(Dépôt n° 1043-20020328)

Mme la Présidente dépose :

Les prévisions budgétaires 2002-2003 et le rapport financier préliminaire 2001-2002 du Directeur général des élections du Québec ;

(Dépôt n° 1044-20020328)

Les prévisions budgétaires 2002-2003 et le rapport financier préliminaire 2001-2002 de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Dépôt n° 1045-20020328)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paré (Lotbinière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 23, 24, 29 janvier, le 21 février, les 14, 26 et 28 mars 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

28 mars 2002

n° 14 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1046-20020328)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copies de plusieurs lettres adressées à M. Denis Giguère du ministère de la Santé et des Services sociaux, par différentes régies régionales de la santé et des services sociaux, concernant le tarif B.T. d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1047-20020328)

À 15 h 12, Mme la Présidente suspend les travaux de l'Assemblée à loisirs.

Les travaux reprennent à 16 h 10.

À la demande de Mme la Présidente, M. Fournier (Châteauguay) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la Présidente, M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

28 mars 2002

L'Assemblée procède aux votes reportés, à la séance du mercredi 27 mars 2002, sur les motions de censure présentées dans le cadre du débat sur la déclaration complémentaire sur le budget ainsi que sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Est d'abord mise aux voix la motion de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour avoir manqué de transparence en omettant, dans son énoncé complémentaire, le déficit des hôpitaux évalué à 380 millions de dollars.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **88** en annexe)

Pour : **30** Contre : **58** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Houda-Pepin (La Pinière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son absence d'initiative dans la mise en œuvre de l'autoroute de l'information gouvernementale.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **89** en annexe)

Pour : **30** Contre : **58** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Gautrin (Verdun). Cette motion se lit comme suit :

28 mars 2002

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son manque de vision dans le développement des biotechnologies au Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 90 en annexe)

Pour : **30** Contre : **58** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Kelley (Jacques-Cartier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son indifférence et sa négligence dans le domaine de la santé, notamment en refusant d'ajouter des ressources additionnelles dans son énoncé budgétaire du 19 mars 2002.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 91 en annexe)

Pour : **30** Contre : **58** Abstention : **0**

Est enfin mise aux voix la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 92 en annexe)

Pour : **58** Contre : **30** Abstention : **0**

28 mars 2002

—

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est
procédé immédiatement aux avis touchant les travaux des commissions.

28 mars 2002

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi modifiant le Code civil ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la carte santé du Québec ».

Motions sans préavis

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire tienne des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 77, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté, le 30 avril et le 1^{er} mai 2002 et, à cette fin, qu'elle entende les personnes et organismes suivants :

Le mardi 30 avril 2002

09 h 30 à 09 h 45	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
09 h 45 à 10 h 00	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
10 h 00 à 11 h 00	Roger Nicolet et Francine Ruest-Jutras
11 h 00 à 12 h 00	Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe et représentant des villes ayant proposé la formule Arthabaska

28 mars 2002

15 h 00 à 16 h 00	Roger Carrette, maire de Saint-Georges et Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, représentants des villes centres
16 h 00 à 17 h 00	Sylvain Lapointe, maire de Marieville et représentant des 65 villes de centralité
17 h 00 à 18 h 00	Fédération québécoise des municipalités

Le mercredi 1^{er} mai 2002

09 h 30 à 10 h 30	Union des municipalités du Québec
10 h 30 à 11 h 30	Solidarité rurale du Québec
11 h 30 à 12 h 30	Association des régions
15 h 00 à 16 h 00	Gilles Goddard, préfet de la MRC du Haut-Saint-François et Charles Garnier, préfet de la MRC Les Pays-d'en-Haut
16 h 00 à 16 h 15	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
16 h 15 à 16 h 30	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU' une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QU' une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

28 mars 2002

La motion est adoptée.

M. Beaulne, deuxième vice-président, propose :

QUE suite au décès de monsieur Clovis Langlois, premier maire de Boucherville, l'Assemblée nationale lui rende hommage et adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté le 27 mars 2002, M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

La motion est adoptée.

Étude en commission plénière

La commission plénière étudie les crédits provisoires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

Le débat terminé, les crédits provisoires pour l'année financière 2002-2003 sont adoptés à la majorité des voix.

28 mars 2002

Mme la présidente de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté, en bloc, à la majorité des voix, le quart des crédits budgétaires pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2002-2003, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Puis, M. Facal, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, présente le projet de loi n° 81, Loi n° 1 sur les crédits, 2002-2003, et propose:

QUE l'Assemblée en soit saisie ;
QUE le principe de ce projet de loi soit adopté ;
QUE le projet de loi soit adopté.

Ces motions sont adoptées à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi n° 81, Loi n° 1 sur les crédits, 2002-2003, est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que les crédits budgétaires pour l'année financière 2002-2003, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient renvoyés pour étude en commissions permanentes.

Cette motion est adoptée.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Gauvin (Montmagny-L'Islet) et Mme Papineau, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, concernant la fermeture de l'usine de cuisinières à Montmagny.

28 mars 2002

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Papineau, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 28 mars 2002, adressée à M. Al Holaday, vice-président aux opérations de fabrication nord-américaines de Whirlpool corporation, par Mme Papineau, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, concernant la fermeture de l'usine de Montmagny (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 1048-20020328)

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux de l'Assemblée soient ajournés.

La motion est adoptée.

À 18 h 58, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 avril 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

28 mars 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 88)

POUR - 30

Béchar	Gauthier	MacMillan	Sirros
Benoit	Gautrin	Marcoux	Vallières
Bordeleau	Gauvin	Marsan	Williams
Boulet	Houda-Pepin	Middlemiss	
Chagnon	Jérôme-Forget	Mulcair	
Després	Kelley	Normandeau	
Dupuis	Lamquin-Éthier	Paradis	
Fournier	Leblanc	Poulin	
Gagnon-Tremblay	Loiselle	Rocheffort	

CONTRE - 58

Barbeau	Caron	Goupil	Paquin
Baril	Carrier-Perreault	Julien	Paré
(<i>Arthabaska</i>)	Charbonneau	Jutras	Pelletier
Beaudoin	Charest	Kieffer	(<i>Abitibi-Est</i>)
Beaumier	(<i>Rimouski</i>)	Labbe	Pinard
Bédard	Côté	Lachance	Rioux
Bégin	(<i>La Peltrie</i>)	Laprise	Robert
Bergeron	Cousineau	Leduc	Rochon
Bertrand	Désilets	Legault	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Deslières	Léger	(<i>Montmorency</i>)
Bertrand	Dion	Lemieux	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Dionne-Marsolais	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
Blanchet	Doyer	Marois	St-André
Boisclair	Duguay	Ménard	Trudel
Boucher	Facal	Morin	Vermette
Boulerice	Gendron	Pagé	
Boulianne	Geoffrion	Papineau	

28 mars 2002

Sur la motion de censure de Mme Houda-Pepin:
(Vote n° **89**)

(identique au n° 88)

Sur la motion de censure de M. Gautrin (Verdun) :
(Vote n° **90**)

(identique au n° 88)

Sur la motion de censure de M. Kelley (Jacques-Cartier) :
(Vote n° **91**)

(identique au n° 88)

28 mars 2002

Sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances :

(Vote n° 92)

POUR - 58

Barbeau	Caron	Goupil	Paquin
Baril	Carrier-Perreault	Julien	Paré
(<i>Arthabaska</i>)	Charbonneau	Jutras	Pelletier
Beaudoin	Charest	Kieffer	(<i>Abitibi-Est</i>)
Beaumier	(<i>Rimouski</i>)	Labbé	Pinard
Bédard	Côté	Lachance	Rioux
Bégin	(<i>La Peltrie</i>)	Laprise	Robert
Bergeron	Cousineau	Leduc	Rochon
Bertrand	Désilets	Legault	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Deslières	Léger	(<i>Montmorency</i>)
Bertrand	Dion	Lemieux	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Dionne-Marsolais	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
Blanchet	Doyer	Marois	St-André
Boisclair	Duguay	Ménard	Trudel
Boucher	Facal	Morin	Vermette
Boulerice	Gendron	Pagé	
Boulianne	Geoffrion	Papineau	

CONTRE - 30

Béchar	Gauthier	MacMillan	Sirros
Benoit	Gautrin	Marcoux	Vallières
Bordeleau	Gauvin	Marsan	Williams
Boulet	Houda-Pepin	Middlemiss	
Chagnon	Jérôme-Forget	Mulcair	
Després	Kelley	Normandeau	
Dupuis	Lamquin-Éthier	Paradis	
Fournier	Leblanc	Poulin	
Gagnon-Tremblay	Loiselle	Rocheffort	